

**Mission Permanente  
du Royaume du Maroc  
Genève**



البعثة الدائمة  
للمملكة المغربية  
جنيف

**Intervention de S.E.M. Omar HILALE  
Ambassadeur, Représentant Permanent  
du Royaume du Maroc**

**Examen du Guatemala au titre du second cycle de  
l'Examen Périodique Universel**

**Genève, 24 octobre 2012**

**Madame la Présidente,**

Je voudrais tout d'abord féliciter le Guatemala pour les importantes réalisations accomplies en matière de promotion des droits de l'homme telles que précisées dans le second rapport soumis au titre du mécanisme de l'Examen Périodique Universel.

Nous notons avec satisfaction que le Guatemala a accordé un grand intérêt au suivi de la mise en œuvre des recommandations qui lui ont été adressées dans le cadre du premier examen de l'EPU, notamment en engageant un processus de consultations élargies entre les différentes parties prenantes.

A ce propos, nous appuyons l'octroi au Guatemala de l'appui et de l'assistance technique nécessaires pour lui permettre de mener les activités contribuant à la réalisation des recommandations formulées à son intention .

Le Guatemala a poursuivi le processus de renforcement de son cadre normatif et institutionnel relatif aux droits de l'homme qui a donné lieu à la mise en place de nouvelles instances telles que le Bureau national de prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, le Conseil national pour la prise en charge des personnes handicapées, ainsi que le Secrétariat contre la violence sexuelle, l'exploitation et la traite des personnes..

Le Maroc félicite le Guatemala qui a érigé la prévention de la violence à l'égard des femmes en une question prioritaire et pris plusieurs mesures pour renforcer la législation en la matière à travers notamment l'adoption d'une loi relative à la lutte contre le féminicide et autres formes de violence à l'égard des femmes, ainsi que la loi relative à la violence sexuelle, l'exploitation et la traite des personnes.

Nous saluons également les efforts déployés par les autorités guatémaltèques par le biais de politiques publiques visant à améliorer la jouissance des droits aussi bien civils et politique qu'économiques, sociaux et culturels, particulièrement par les personnes vulnérables, à travers la mise en œuvre des trois grands Pactes nationaux: le Pacte faim zéro, le Pacte pour la sécurité, la justice et la paix, et le Pacte fiscal.

Nous souhaiterions connaître les mesures que les autorités du Guatemala envisagent pour poursuivre leurs efforts dans le domaine de l'éducation et de la sensibilisation aux droits de l'homme.

**Je vous remercie Madame la Présidente**